

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE de VERVINS et de la THIÉRACHE

En 1791, la fuite de la famille royale Les réactions dans la Thiérache

(*Extrait de l'étude de M. Raymond Josse
sur l'événement dans le département de l'Aisne*).

L'annonce de la fuite de la famille royale fut faite à Vervins dans la journée du 22 Juin, sans que l'heure puisse être précisée (1). Vervins est le seul district frontalier de l'Aisne, et son attitude s'en est profondément ressentie.

Le district n'avait d'ailleurs pas attendu la fuite de la famille royale pour être sensibilisé, suivant une expression moderne, à des événements sur la frontière.

Le 28 Mai 1791, Mézand, un des administrateurs municipaux d'Hirson, avait donné à ses collègues des renseignements par lui recueillis au cours d'un voyage en Belgique, concernant des mouvements de troupes autrichiennes dans ce pays et au Luxembourg. Les Autrichiens faisaient d'importants préparatifs militaires. Ils amenaient des canons et des vivres en telle quantité qu'ils « pourraient suffire pendant dix ans sans exportation ». Un régiment autrichien avait même pénétré dans un faubourg de Givet pour se rafraîchir. Il devait passer par Liège, en juin, quarante mille soldats autrichiens.

La municipalité d'Hirson alerta aussitôt le district de Vervins et le Directoire du Département, et elle prit des mesures pour assurer la défense de la ville (2).

On voit donc que la nouvelle de la fuite ne pouvait que cristalliser plus encore une vigilance déjà bien en éveil.

Alors que les districts de Laon et de Soissons pensent à la

(1) Archives de l'Aisne, L 605, pièce 18.

(2) Épisodes de la Révolution dans le district de Vervins, par Eugène Creveaux, dans « Le Démocrate de l'Aisne », Vervins, date non trouvable sur la coupure obligamment communiquée à l'auteur par Mme Noailles, de la Société Archéologique de Vervins et de la Thiérache.

fois aux mouvements vers les frontières et à ce qui se passe dans la Marne, que le district de Château-Thierry pense à peu près uniquement à l'événement dans son déroulement local, à Vervins, plus encore qu'à Saint-Quentin, on « pense frontière ».

Le 22 Juin, à 9 heures du soir, des arrestations ont déjà été faites, et on en réfère au département.

La première personne mentionnée comme empêchée de continuer son voyage, mais en fait la seconde, est M. Abraham Dasneau, qui se dirigeait vers Hanovre. Les Vervinois sont surpris de ce que, malgré les circonstances, on délivre des passeports, et ils demandent des instructions.

« ...De même, l'abbé Hennecart, de Laon, courant à bidet « et sans passeport, n'ayant rien de suspect, et nous déclarant « qu'il allait en pays étranger a été arrêté de même ; il a « demandé à retourner à Laon ; craignant qu'il ne prît une autre « route, nous l'avons gardé ; il a demandé de plus à se retirer « chez M. son frère officier municipal à Vervins, mais les « soupçons élevés sur ce sieur abbé Hennecart, et la crainte « qu'il ne nous compromît par une évasion, nous l'ont fait « retenir à la maison commune. Cette circonstance antérieure « à l'arrestation de M. Dasneau nous a fait employer la même « manière à son égard... ».

Le district a demandé armes et munitions à Rocroy et, dans l'alarme, il attend le retour de son courrier. Il demande à être approvisionné également par La Fère.

En attendant, il a donné l'éveil partout, à Hirson, Givet, Rocroy, Brunehamel notamment (3).

Le 24 Juin, les amis de la Constitution du Nouvion-en-Thiérache dénoncent les agissements du Baron de Croust, qui séjourne dans la localité et tient depuis le 14 Juin des propos « qui peuvent allarmer les patriotes français » du genre suivant :

chaque fois que Louis XVI donne une sanction, il y a deux notaires prêts à protester contre la sanction donnée,

il continue à user des titres de noblesse avec son personnel,

il ne reçoit, au nombre de ses pages, que des éléments pouvant faire preuve de noblesse.

Il est à noter qu'une première dénonciation avait été faite à la société le 14, et une autre le 18, mais, apparemment, celle-ci n'alerta le département que le 24, pour éviter des

(3) Archives de l'Aisne, L 605, pièce 18. Cette lettre est signée Coutant, Huet, Not..., Périn, Bérenger, Rad..., Jean Debry. Celui-ci fut le plénipotentiaire français au Congrès de Rastadt, qui réchappa de l'attaque de la légation française, sur le chemin du retour, avec treize coups de sabre. Il fut ensuite préfet du Doubs.

ennuis sans doute (4).

Le 25 Juin à 7 heures du matin, le district rend compte au département de ce qu'il continue à appliquer des mesures strictes de vigilance, mais il se plaint de ne pas recevoir d'armes ; il indique, chose curieuse, qu'il n'a pas reçu les armes demandées au district de Soissons. Peut-être s'agit-il du convoi d'armes, en provenance du Pas-de-Calais, réquisitionné par les autorités soissonnaises.

Ce même jour, le district adresse un nouveau rapport au département. Celui-ci a été rédigé conjointement avec la Municipalité de Vervins. Il a trait à l'arrestation de deux étrangers faite à Étréaupont. Comme ils ont paru suspects, ils ont été mis en lieu de sûreté, jusqu'à décision supérieure.

La bourgade ici citée était d'idées avancées. En août 1790, la municipalité locale avait voulu doter la garde nationale d'un drapeau rouge, et le faire bénir par le Curé Clains, qui était consentant. Le district de Vervins avait refusé son autorisation, refus confirmé par le Directoire du Département de l'Aisne (5).

Encadrés par la Garde Nationale d'Étréaupont, les deux hommes ont été amenés à Vervins le 24 Juin à 5 heures du soir. Ils allaient « du côté de l'étranger ».

Ils se nomment J. Arnould et Pierre Lievermans, et sont tous deux originaires d'Ypres.

Arnould est professeur de clarinette. Lievermans, qui est marié, est tapissier. Il est, suivant ses papiers, « de belle taille et marqué de la petite verrole, les yeux bleus et les cheveux enface ».

Ils sont partis d'Ypres le 7 Juin et se sont rendus à Paris pour chercher du travail. N'en ayant pas trouvé, ils sont repartis le 20 pour se rendre à Strasbourg. Ils sont arrivés à Château-Thierry le mardi 21, et en sont repartis le mercredi 22, après s'être fait délivrer chacun un certificat de passage dans cette ville.

Ayant appris la fuite du roi, et peu soucieux de s'attirer des ennuis, ils décident de changer de direction et de retourner dans les Flandres, peut-être pour se rendre aux Pays-Bas. A part Château-Thierry, ils ne possèdent aucun certificat des lieux où ils sont passés.

A première vue, ils sont déjà en faute : manque de certificats, vagabondage, « fainéantise ». De plus, les dates et lieux de leurs déplacements les rendent suspects. Enfin, on est incertain au sujet de leur destination réelle.

(4) Archives de l'Aisne, L 605, pièce 56. Cette pièce est signée : Ph. J. Deleuvrière, président, J. Morcourt, secrétaire.

(5) E. Creveaux, dans « Le Démocrate de l'Aisne ».

« Au plus, ils n'ont donné aucun autres soupçons ny indications, soit dans leurs déclarations, soit dans les autres papiers trouvés sur eux, consistant en quelques anciens certificats ou lettres de famille retenus, qui confirment seulement leurs métiers d'errants et de vagabonds, de belle taille, bien découplés ou faits, en état de répondre » (6).

L'état des archives ne permet pas de dire ce que devinrent le pauvre professeur de clarinette et le malheureux tapissier, innocentes victimes prises dans un remous comme des fétus de paille, et ne pouvant que s'en remettre à la Providence pour trouver un havre de sûreté.

D'autres arrestations eurent lieu par la suite à Vervins, celles des « Sieurs Hujet de Bacquencourt, du Châtelet et « Dubost » (7). Celles-ci furent consécutives à un second projet de fuite royale en août 1791, par l'Aisne. Le regretté M. Eugène Creveaux avait commencé à en raconter l'histoire. Les papiers qu'il a laissés à ce sujet sont incomplets, et on ne peut que regretter que la mort l'ait empêché de publier son œuvre.

Vervins, comme cela a été dit au début de ce petit travail, a réagi avant tout en ville frontière. Ces réactions furent assez vives.

Raymond JOSSE

Ingénieur en Chef de 1^e classe de l'Air (C.R.)

*Membre de la Société Historique
et Archéologique de Château-Thierry.*

La Papeterie de La Tortue et les noms qui l'entourèrent

1666 – 1966

Dès que l'on s'engage dans l'archéologie, ou l'histoire locale, on se sent rapidement gagné par le désir d'aller plus loin, de reculer dans le temps, de l'interroger, de le découvrir...

Pour peu que l'on soit thiérachien de longue souche, trempé

(6) Archives de l'Aisne, L 605, pièce 60.

(7) Archives Nationales D XXIX bis 37.